

DESCRIPTION DES VEHICULES DE MARQUE MOIROUD

0. GENERALITES

- 0.1 Constructeur : Remorques MOIROUD S.A.S. - Z.I. Le Chanay
9, rue Marius Berliet - 69720 SAINT BONNET DE MURE
- 0.3 Marque : MOIROUD
- 0.4 Désignation commerciale : TR6000
- 0.5 Catégorie internationale : 03
- 0.6 Genre : REMORQUE (REM)
ou REMORQUE SPECIALISEE (RESP)
- 0.7 Type : TR6000 - variantes : 50 - 60 - 65 - 70 - 76 - 80 - versions : /
- 0.7.1 Décodage des T.V.V.
- type : TR6000 (appellation commerciale : TR6000)
- variante : la variante est définie en fonction de la masse maxi admissible en service dans l'Etat (P.T.A.C.)

variante	50	60	65	70	76	80
PTAC (kg)	5000	6000	6500	7000	7600	8000

- version : /

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues :
2 essieux - marque ALKO - type BT 4000 - 4 roues simples
- 1.2 Dimensions des pneumatiques : 215/75 R 17.5 ou de caractéristiques équivalentes (indice de charge et vitesse mini : 135/133 J)
- 1.3 Constitution du châssis : le châssis, entièrement métallique est constitué de longerons entrecroisés de traverses en acier.

2. MASSES ET DIMENSIONS (en kg et m) Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière

2.1 Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)

variante	50	60	65	70	76	80
(kg)	5000	6000	6500	7000	7600	8000

2.4 Masse en charge admissible : 8000 kg

2.5 Charges maximales admissibles :

2.5.1 Sur l'essieu 1 : 3750 kg

2.5.2 Sur l'essieu 2 : 3750 kg

2.5.3 Sur l'attelage : 500 kg

2.7 Voie arrière : Essieu 1 : de 2 à 2,3 m - Essieu 2 : de 2 à 2,3 m

2.8 Empattement : entre axe attelage et axe essieux : de 3,5 à 7,045 m

2.8.1 Empattement du tandem : de 0,995 à 1,25 m

véhicules livrés carrossés

2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids prennent en compte toutes les options d'équipements possibles) (kg)

variante	50	60	65	70	76	80
2.9.0 total	4900	5900	6400	6900	7500	7900
2.9.1 essieu 1	2400	2900	3150	3400	3700	3750
2.9.2 essieu 2	2400	2900	3150	3400	3700	3750

2.9.3 Sous attelage : de 100 à 500 kg pour toutes les versions

2.10 Porte-à-faux avant : sans la flèche d'attelage : de 1,5 à 5,5 m
avec la flèche d'attelage : de 3,576 à 7,1 m

2.11 Porte à faux arrière :

2.11.2 avec ferrures et accessoires : de 1,25 à 4,50 m

2.12 Longueur hors tout : sans la flèche d'attelage : de 3 à 9,25 m
avec la flèche d'attelage : de 4,826 à 11,45 m

2.13 Largeur hors tout : de 2,20 à 2,55 m

5. SUSPENSION

5.2 Suspension arrière : suspension à barres de torsion métalliques

7. FREINAGE (directive 71/320/CE à 2002/78/CE)

- 7.1 Frein de service : freinage à transmission pneumatique par 4 vases de 9" et mécanique par leviers, à 1 seul circuit, commandant les freins à tambour des 2 essieux, avec rattrapage automatique d'usure des garnitures de frein.
- 7.2 Répartiteur de freinage : un correcteur de freinage relié d'une part au châssis et d'autre part au bras de suspension module la pression en fonction de la charge.
- 7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui
- 7.3 Frein de secours : dispositif à fonctionnement automatique en cas de rupture d'une des deux conduites de la liaison pneumatique.
- 7.4 frein de stationnement : par manivelle à vis et transmission par câbles et tringles agissant sur les freins de l'essieu arrière
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :

- 7.5.1 Frein de service : par air sous pression
- 7.5.2 Frein de secours : par air sous pression
- 7.5.3 Frein de stationnement : mécanique par câbles et tringles
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : un réservoir d'air de 45 litres
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : celui du véhicule tracteur
- 7.8. Type de freins :
- 7.8.1 Frein de service :
- 7.8.1.1 Essieu 1 : à tambour
- 7.8.1.2 Essieu 2 : à tambour
- 7.8.2 Frein de secours : à tambour
- 7.8.3 Frein de stationnement : à tambours
- 7.10.2 Frein en cas de rupture d'attelage : automatique par réserve d'énergie. L'alimentation des récepteurs est assurée par l'intermédiaire d'une valve de relais d'urgence qui, lorsqu'elle enregistre une chute de pression dans la conduite d'alimentation permet à l'air comprimé, stocké dans le réservoir de la remorque, d'assurer le freinage

8. CARROSSERIE

- 8.1 Carrosserie :
- pour le genre REMORQUE (REM) : FOURGON - FG TD - PLATEAU - BENNE - BACHE - PTE ENG - CIT EAU - CIT ALIM
 - pour le genre REMORQUE SPECIALISEE (RESP) : TRAVAUX - INCENDIE - NON SPEC
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tube profilé à froid et tôle acier ou bois.
- 8.9 Dispositif de protection latérale : 2 barres à section de 30 mm
- 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement
- 8.10.2 Arrière : non (hauteur au sol inférieure à 55 cm)
- 8.11 Dispositif anti-projection :
- 8.11.2 Essieu 2 : OUI - n° d'agrément : A e2 003 ou A e2 7018
fiche de réception n° : e2*91/226*4020*01

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION (directive 70/756/CE à 97/28/CE)

- 9.3 Feux de position
- 9.3.1 Avant : 2 indépendants ou 2 groupés avec les dispositifs réfléchissants
- 9.3.2 latéraux : de 4 à 8 (suivant longueur) indépendants ou groupés avec les dispositifs réfléchissants
- 9.4 Feux de position arrière : 2 groupés
- 9.5 Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.2 Arrière : 2 groupés
- 9.6 Feux stops : 2 groupés
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant ou 2 indépendants ou 2 groupés avec les feux de position arrière
- 9.8 Dispositifs réfléchissants
- 9.8.1 Avant : 2 indépendants ou 2 groupés avec les feux de position
- 9.8.2 Arrière : 2 indépendants ou 2 groupés avec les feux de position
- 9.8.3 Latéraux : de 4 à 8 (suivant longueur) indépendants ou groupés avec les feux de position
- 9.9 Feux de détresse : fonctionnement simultané des feux clignotants commandés par le véhicule tracteur
- 9.11 Feu de brouillard
- 9.11.2 Arrière : 1 indépendant situé côté gauche ou 1 groupé avec le feu de position arrière gauche
- 9.12 Feux d'encombrement : 2 combinés
- 9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : pour les variantes 65, 70, 76 et 80 : 2 indépendants

10. DIVERS

- 10.2 Marque d'identité :
- 10.2.1 Emplacement de la plaque de constructeur : fixée à l'avant droit sur un élément indémontable
- 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit à proximité de la plaque constructeur
- 10.2.3 Structure du numéro d'identification : 17 caractères
- 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VF9TR600000153001

11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Emplacement de la plaque de correcteur : à l'avant droit, à proximité de la plaque de constructeur.
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 7 bar
- 11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
- 11.4.1 à la tête d'alimentation (de couleur rouge) : 8 bar
- 11.4.2 à la tête de commande (de couleur jaune) : 8 bar
- 11.5 Longueur du bras de levier : 207 mm
- 11.6 Course maximale des actionneurs de freins : 57 mm
- 11.7 Nature et repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : 1 seul réservoir affecté au freinage.